

Extrait du procès verbal du Conseil d'administration du 29 décembre 2010

1ère délibération

Sont élus à l'unanimité du Conseil d'administration, les membres du bureau:

François LERIQUE, Président de l'association

Gilles GODET, Trésorier de l'association

Corinne MEYNIAL, Secrétaire de l'association

2ème délibération

Le conseil d'administration donne tous pouvoirs à Vincent Thareau à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi pour la déclaration de l'association et l'insertion de cette déclaration au Journal officiel.

3ème délibération

Le montant des cotisations annuelles des membres de l'association s'élève à 5€.

Fait à Argenton-les-Vallées, le 29 décembre 2010.

Président de l'association
François LERIQUE